

JEAN-YVES LE DRIAN MINISTRE DE LA DEFENSE EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

THIERRY MANDON
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.defense.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Paris, le 30 juin 2016

Réunion du comité de concertation Etat-industrie sur l'espace (COSPACE)

Le 5^{ème} comité de concertation entre l'Etat et l'industrie dans le domaine spatial (COSPACE) s'est réuni le jeudi 30 juin sous la coprésidence de Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, d'Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et de Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le COSPACE réunit l'ensemble de la filière spatiale (industriels, opérateurs, acteurs publics) afin de partager les grands enjeux de l'industrie spatiale. Le COSPACE a été consacré à la préparation de la conférence ministérielle de l'agence spatiale européenne qui se tiendra à Lucerne en décembre 2016.

En ouverture du comité, **M. Thierry MANDON** a rappelé que l'industrie spatiale fait face à une réduction des prix drastiques et qu'avec notamment Ariane 6 nous démontrons que nous restons des leaders dans la compétition.

Guidé par la nécessité de mener une équipe France soudée, le COSPACE a constaté toute la pertinence du soutien institutionnel de ces dernières années, qui place notre industrie spatiale au meilleur niveau mondial, et a présenté les grands défis auxquels sera confronté le spatial dans les années à venir :

- la mutation accélérée et une vague d'innovation sans précédent dans les télécommunications par satellite sur sept domaines technologiques prioritaires comme les nouvelles plateformes, les charges utiles très haute capacité ou les technologies optiques;
- le déploiement de nouvelles solutions satellitaires pour le très haut débit afin d'apporter des réponses concrètes et réactives à l'accès à Internet pour les populations des territoires isolés;
- o la concurrence de plus en plus forte sur l'observation de la Terre par des gains en compétitivité ;
- le développement du secteur des applications avec un marché mondial estimé à plus de 150 Md\$ en 2013, qui s'appuie en France sur l'initiative Booster lancée en janvier 2016 pour rapprocher le spatial des acteurs du numérique et des usages.

Ces travaux ont été présentés par les Présidents du comité de pilotage MM. Jean-Yves Le Gall, président du CNES et Jean-Loïc Galle, président de la Commission Espace du GIFAS. Jean-Yves Le Gall a indiqué: « Le secteur spatial français fait une nouvelle fois preuve d'une grande unité, une condition sine qua non au vu des nouveaux défis qui l'attendent. Qu'il s'agisse du domaine applicatif, un marché à l'énorme potentiel, ou de la mise en place des futures vigies spatiales du climat, à l'image de Microcarb, tout converge pour que la France continue à faire la course en tête ». Jean-Loïc Galle rappelle de son côté que « la filière spatiale française a su maintenir sa position de leadership avec un chiffre d'affaires et des emplois en croissance, malgré une concurrence accrue tant sur le marché des télécommunications par satellites que l'observation de la Terre. Dans ce contexte, la démarche de concertation menée par l'ensemble des acteurs au sein du COSPACE est plus que jamais essentielle ».

« La filière spatiale française dispose d'une expertise de pointe aussi bien dans l'observation de la terre, les télécommunications ou la surveillance du climat. Dans un environnement très concurrentiel, je me réjouis du soutien de l'Etat indispensable pour maintenir notre leadership mondial » a indiqué Marwan LAHOUD, Président du GIFAS. Il a ajouté que « Les industriels français s'engagent maintenant sur le partage des données spatiales avec les start-ups et le rapprochement des acteurs du numérique, autant de gages donnés à la poursuite de la croissance de l'emploi dans le spatial en France et à la conquête de nouveaux marchés. »

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, a déclaré : « La création d'Airbus Safran Launchers, pleinement opérationnel dès demain, répond à un besoin essentiel de souveraineté et constituera un acteur clé de la dissuasion nucléaire française. Avec l'émergence d'un véritable leader européen dans l'industrie des lanceurs spatiaux, la France dispose là d'un atout déterminant pour porter haut nos couleurs dans la compétition mondiale qui se joue aujourd'hui. »

M. Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a déclaré : « L'industrie spatiale est au cœur des enjeux de souveraineté et de compétitivité de notre pays. Elle a prouvé par le passé son excellence, il lui faut maintenant démontrer sa capacité à relever les nouveaux défis comme ceux de la révolution numérique. C'est la condition pour que notre industrie reste à la pointe de l'innovation et de la technologie. »

Contacts presse:

Cabinet de Jean-Yves LE DRIAN : 01 42 19 41 80 Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 Cabinet de Thierry MANDON : 01 55 55 84 24